AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUBE MARNE HAUTE-MARNE

Techniques AGRO
L'agronomie au coeur des cultures

5

Conseil Collectif
Lundi 12 mars 2018

Jeanne-Marie LABROSSE 06 89 33 79 91 - Anthony LE QUEMENER 06 45 26 70 31 - Frédéric BERHAUT 06 14 13 62 97

Echos des champs

Les cultures d'hiver repartent en végétation : les premières observations montrent que ce sont surtout les secteurs inondés qui ont été pénalisés (eau + gel), tandis que des parcelles de céréales fortement développées (épi 2 à 4 cm) peuvent présenter des dégâts de gel sur les brins-maitres et des niveaux d'enherbement élevés.

Vulpins et blé à un stade avancé dans une parcelle BIO semée fin août et binée courant octobre 2017 (52)

Pas toujours facile de semer céréales et/ou légumineuses en cette sortie d'hiver … Quelques rappels.

La qualité du semis est primordiale : elle conditionne l'homogénéité de levée, le peuplement de la culture, sa faculté d'étouffement ultérieure vis-à-vis des adventices, … et donc le rendement final.

La date de semis doit être un compromis entre la recherche de ces conditions idéales et la prise en compte d'éventuelles contraintes pédoclimatiques ultérieures :

Dans les **sols séchants au printemps**, les semis peuvent être effectués de fin février au 15-20 mars. Semer plus tard est possible, mais l'augmentation de la dose de semis ne compense pas toujours la baisse de rendement.

Dans les **sols humides**, deux solutions sont possibles : semer sur sol gelé … ou attendre le ressuyage ! A défaut, il vaut mieux changer de culture plutôt que de forcer …

Dans les sols **profonds et sains**, ressuyant rapidement, l'impact négatif d'un semis tardif est moins marqué : des essais sur des orges de printemps « conventionnelles » ont mesuré une perte de rendement de 15 à 20% entre des semis de début avril et des semis de mi-février *(évidemment ce sont des moyennes et tout ceci dépend des conditions de l'année !)*. Dans ces situations, les semis du 20-25 mars ne sont pas inquiétants …

- *Après un hiver humide, il est préférable d'attendre un ressuyage suffisant du sol plutôt que de vouloir semer à tout prix ;*
- *Les céréales ayant un coefficient de tallage plus élevé (comme l'avoine) peuvent se semer un peu plus tard que les autres (jusque début avril) ;*
- *Les associations céréales et légumineuses ont l'avantage de minimiser les risques climatiques.*

Les semis sous couvert

Le semis sous couvert d'une culture principale est une technique qui s'avère souvent **intéressante pour implanter les petites graines** des cultures fourragères, engrais verts ou dérobées (luzerne, sainfoin, trèfles, …).

Cette technique est fortement conseillée pour les semis de printemps afin de limiter l'enherbement et d'assurer une meilleure production dès la première année d'implantation. Pour le cas particulier des engrais verts et des dérobées, le semis sous couvert a également l'avantage d'alléger les temps de travaux après la moisson.

En BIO, cette technique est possible sous couverts de toutes les céréales *(éviter toutefois le seigle, trop étouffant)* ou des cultures en rangs écartés *(maïs, soja, tournesol, féverole, …)*.

Comparaison de différentes techniques de semis de petites graines

Technique de semis		Avantages	Risques
Printemps	Sol nu	Enherbement modéré	Sol froid ou humide Absence de pluie
	Sous couvert	Faible enherbement Généralement bonne implantation	Sol froid ou humide Absence de pluie Sol insuffisamment grumeleux en surface Culture principale trop concurrentielle
Eté	Sol nu	Sol réchauffé	Enherbement Absence de pluie

Exemples de pratiques régionales :

Culture principale	Semis sous couvert [1]		Exemples d'itinéraires
	Période de semis	*Dose de semis*	
Céréale d'hiver	Tallage de la céréale	Luzerne : 25 kg/ha Trèfle blanc : 3,5 kg/ha Trèfle violet : 15 à 20 kg/ha Sainfoin : 80 kg/ha *(déshydratation)* 150 kg/ha *(fourrage)*	A la volée – *hors sainfoin* Passage de herse étrille ou de bineuse *(terre fine)* ; semis à la volée, (hersage) puis roulage [3] Au semoir à céréales – *toutes graines* Semis entre les lignes de culture avec un semoir (disques ou socs) équipé de herses de recouvrement puis roulage.
Céréale de printemps	Situation classique : tallage de la céréale Situations Fertiles [2] : lors du semis de la céréale – *ou stade 3 feuilles maximum*		
Tournesol [4]	Du stade B2 (2 paires de feuilles) jusqu'au stade Limite Passage Tracteur	Luzerne : 25 kg/ha Trèfle blanc : 3,5 kg/ha Trèfle violet : 15 à 20 kg/ha	A la volée : Passage de herse étrille ou de bineuse *(terre fine)* ; semis à la volée puis hersage.
Maïs [4]	Du stade 6-8 feuilles jusqu'au stade Limite Passage Tracteur		

(1) Pairies temporaires multi-espèces : il peut être opportun de les semer en même temps que la culture principale (voir encadré) ;

(2) Dans les sols fertiles (en particulier dans les parcelles en C1 fertilisée en azote), diminuer la dose de semis de la céréale de printemps de 20%, semer sous couvert au stade 3 feuilles maximum et attention aux éventuelles rémanences d'herbicides d'avant passage en BIO !

(3) Le premier passage de herse étrille crée de la terre fine. Le second, facultatif, recouvre les graines. Il est recommandé de rouler les céréales après le semis sous couvert (meilleur contact sol – petites graines).

(4) Maïs et tournesol. Eviter les semis associés lors de l'implantation de la culture principale : risque de concurrence de la culture sous couvert, de salissement, … et au final de perte de rendement. Privilégier le semis sous couvert après binage, au stade limite passage tracteur (stade à partir duquel la culture recouvre le sol et devient étouffante vis-à-vis des adventices).

- ➔ *Inutile de semer si les conditions sont défavorables à la levée des cultures à petites graines (en particulier sol sec et absence de pluie annoncée) ;*
- ➔ *Le semis sous couvert d'une céréale d'hiver permet d'anticiper d'environ un mois la date de semis par rapport à une céréale de printemps : utile dans les sols marquant un déficit hydrique au printemps …*
- ➔ *Rappel : en AB, les légumineuses pures sont autorisées en interculture.*

Trèfle sous couvert de féverole d'hiver (juin 2016 – 52)

Caractéristiques de quelques espèces à semer sous couvert

Espèce	Type de sol	Météorisation	Dose semis *(kg/ha)*	Coût *(€/ha)*
Luzerne	Eviter les sols hydromorphes et/ou acides	OUI	20 à 25	200
Trèfle violet	Tous types de sol	OUI	Diploïde : 15 Tétraploïde : 20	150
Trèfle blanc	Eviter les sols hydromorphes	OUI	3 à 4	35
Sainfoin	Eviter les sols hydromorphes	NON	Déshydratation : 80 Fourrage : 150	240 450
Prairie multi espèces	A adapter au type de sol	Variable selon les espèces présentes	25 à 30	250 à 350

Le semis de prairies associées à une céréale

Dans les régions spécialisées en prairies, cette technique est vivement conseillée pour les semis de printemps afin de limiter l'enherbement et d'assurer une meilleure production l'année du semis. L'avoine de printemps est une céréale bien adaptée : elle couvre rapidement le sol et c'est la céréale la plus appétante.

Semer l'avoine à densité modérée : 30 - 50 kg / ha ;
Semer ensuite le mélange prairial avec le semoir à céréales, socs relevés (semis légèrement à la volée), les herses du semoir recouvrant ensuite légèrement les graines.
Rouler après le semis.
La récolte du couvert de céréale est à réaliser au plus tard au stade épiaison, pour faire assez tôt de la lumière à la jeune prairie. Conservation possible en enrubannage, ensilage voire foin.

Luzerne en terres drainées ?

Les luzernes implantées dans les secteurs drainés en bordure de Marne et de Seine-et-Marne (10 / 51) ne semblent pas augmenter les risques de bouchage des drains : elles sont souvent beaucoup moins problématiques que les colzas dans ces situations.

- ➔ *A ce jour, il ne semble pas judicieux de remplacer la luzerne par d'autres fourragères dans ces parcelles ;*
- ➔ *Le principal problème concerne les conditions de récolte lorsque la luzerne est valorisée en déshydratation (tassement des sols ; manque de portance, …) ;*
- ➔ *La luzerne n'apprécie pas les sols acides (pH <6-6,5) : ne pas la cultiver dans les terres drainées du Bassigny (52) par exemple …*

Agenda

- Jeudi 15 mars – 14h00 – Annelles (08) : *tour de plaine collectif chez Yves CLEMENT et Armel TASSOT.*
- Vendredi 30 mars – 9h30 – Lantages (10) : *visite de ferme chez Joseph THOREY, avec focus sur la méthanisation en BIO.*
- Jeudi 5 avril – 9h00 – Pont sur Seine (10) : *tour de plaine collectif chez Christophe GONET.*
- Vendredi 6 avril – 9h30 – Colombey les Choiseul (52) : *visite de ferme chez Philippe COLLIN. Matin (salle) : la méthanisation et l'AB sur la ferme de Grivée. Repas. Après-midi : visite et tour de plaine.*

INSCRIPTION obligatoire secrétariat APVA - CA52 : 03 25 35 03 22

Les Chambres d'Agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne sont agréées par le Ministère en charge de l'agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA